

Des nouvelles de l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs

Assemblée régulière du 13 décembre 2004

Élie Laroche

Trois prises contre le conseiller Daniel Laroche: mauvaise soirée

Effectivement, le conseiller Daniel Laroche n'a pas eu beaucoup de chance lundi soir dernier. La plupart de ses projets de règlements n'ont pas été appuyés. Le projet de règlement concernant la rémunération des élus et le projet de règlement de formation des comités sont restés sur la table.

Beaucoup de discussions ont eu lieu au sujet d'un futur comité des travaux publics; selon le conseiller

Sylvain Harvey, la formation de ce comité est d'une importance cruciale étant donné qu'en 2005 la municipalité prévoit investir 1.4 million \$ dans son réseau routier, un montant très important dans le budget global.

En deuxième lieu, M. Harvey ramène la problématique des démissions successives de plusieurs inspecteurs municipaux en 2 ans, qui selon lui, sont dues à l'ingérence de membres du conseil municipal, renforçant ainsi sa vision de l'importance de la formation du comité des travaux publics. En bout de ligne, les projets de règlement ont reçu la mention de dossiers incomplets et

précipités, n'ayant pas été étudiés par l'ensemble des membres du conseil municipal.

En troisième lieu: un avis de motion modifiant les règlements de zonage, d'urbanisme et de construction, déposé par le conseiller Daniel Laroche, a suscité beaucoup de controverse. Les conséquences de cet avis de motion sont énormes selon le conseiller M. Lamarche. Tous les permis de construction ainsi que les projets de lotissements seront bloqués pour trois mois et plus. Considérant ces conséquences, le conseil a décidé, d'un commun accord, de suspendre l'avis de motion pour permettre à Madame Côté, greffière de la municipalité, de vérifier la légalité de cet avis auprès des aviseurs légaux.

Subvention Club Optimiste

Le torchon brûle entre les représentants du Club Optimiste et certains membres du conseil municipal. La demande de subvention de 3000\$ du Club Optimiste leur sera accordée conditionnellement à ce qu'ils justifient, au préalable l'utilisa-

tion de ce montant. «Qu'ils nous fassent savoir ce qu'ils vont faire avec notre 3000\$ pour éviter qu'il se passe ce qui s'est passé les deux dernières années», commente le conseiller Laroche.

Note : Le conseil municipal n'a pas de politique d'octroi de subventions présentement. Madame la conseillère Monique Laroche est d'avis que l'absence de politique de subvention peut occasionner des abus de pouvoir.

Budget de la Régie de police

Pas d'augmentation au budget de l'année 2005, la participation pour la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs au budget global de 2005 de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord est de 591 000\$, ce qui se traduira, sur le compte de taxes, par le montant de 0.18\$ du 100\$ dollar d'évaluation.

Incendie

Le conseil municipal a mandaté madame Côté, greffière, pour demander des soumissions afin d'acquiescer l'équipement nécessaire pour

moderniser le système de communication du service d'incendie.

Adhésion à UMQ (Union des municipalités du Québec)

Le conseil a déboursé la somme de 1507\$ pour son adhésion à l'UMQ.

Affichage rue de L'Aviaire

Les lecteurs se souviendront de ce dossier qui a fait les manchettes pendant plusieurs mois. La municipalité avait émis des constats d'infraction à certains présumés contrevenants. Le dossier s'est retrouvé en Cour avec le résultat que la municipalité a été déboutée dans deux dossiers.

Déneigement des chemins

Le conseil avisera son entrepreneur en déneigement, la firme TV Charbonneau, de fournir l'équipement et les effectifs inscrits au contrat de service. Présentement, la qualité des travaux fournis jusqu'à maintenant est inacceptable.

Mention honorable: plusieurs membres du conseil ont chaleureusement salué l'assistance lors de leur entrée en salle.

À suivre.



IMAGINE
UN JARDIN...

Trucs d'entretien...

Raymonde, Florence et Denise ont pensé vous refiler les trucs d'entretien de trois plantes qui décorent le plus souvent nos demeures dans le temps des Fêtes, soient le Cyclamen, le Poinsettia, et le Cactus de Noël.

Cyclamen
(tiré de la fiche 35, Master Publisher (USA))

Lumière - Il profitera bien à la lumière solaire indirecte ou sous un éclairage artificiel, car l'exposition en plein soleil fait flétrir les feuilles et les fleurs très délicates. Il faudra en tous cas l'abriter du plein soleil, sauf à partir du mois d'octobre jusqu'au début mars où le plein soleil ne le gênera pas.

Température - L'appartement normalement chauffé ne convient pas aux cyclamens: il faudrait une pièce peu ou même très peu chauffée. La nuit il sera bien dans une pièce fraîche, avec un minimum de 40-45°. Évitez les courants d'air.

Humidité et arrosage - Les arrosages doivent être faits avec de l'eau tiède, car les Cyclamens craignent beaucoup l'eau froide. Arrosez aussi souvent que nécessaire pour conserver le sol humide mais non mouillé. Les arrosages peuvent se faire par-dessus la motte. On peut également placer la plante dans une soucoupe d'eau et le retirer quand le niveau d'eau ne baisse plus. Les Cyclamens ne supportent pas de rester avec la base du pot dans l'eau.

Fertilisation - La plante a besoin d'un bon compost riche en éléments nutritifs qui se trouveront rapidement épuisés par la formation des fleurs et des boutons floraux. Il faudra remédier à cet appauvrissement en arrosant aux engrais chaque semaine.

Poinsettia
"Euphorbia Pulcherrima"
(extrait du Feuillet horticoles du Jardin Botanique de Montréal)

Lumière - Comment en prendre soin lors de la floraison? Placez votre poinsettia dans une pièce bien éclairée et assurez-vous de lui fournir le maximum de lumière indirecte.

Température - Gardez le poinsettia à la température normale de la maison; celle-ci ne devrait pas dépasser 20°C. Une température nocturne de 16 ou 17°C lui est bénéfique. Une chaleur trop élevée abrège la période de coloration des bractées. Le poinsettia est sensible aux températures extrêmes (moins de 10°C et plus de 30°C). Évitez de le placer trop près des sources de chaleur particulièrement les systèmes de chauffage, dessus de télévision, etc. De même, évitez les courants d'air froids et protégez-le lors du transport.

Arrosage - Arrosez modérément avec de l'eau à température de la pièce quand le sol semble sec au toucher. Humectez entièrement le mélange mais évitez le surplus d'arrosage qui feront pourrir les racines. Ne laissez jamais d'eau dans la soucoupe. Entre les arrosages, le sol doit avoir le temps de sécher en surface.

Fertilisation - Il n'est pas nécessaire de fertiliser votre poinsettia durant la période de coloration des bractées.

Cactus de Noël
"Schlumbergera"
ou "Zygocactus"
ou "Epiphyllum"
par Réjean Genest

Lumière et température - Placez votre cactus de Noël

devant une fenêtre de l'est ou de l'ouest, car le soleil du sud pourrait les brûler. Les cactus de Noël aiment passer l'été à l'extérieur, cela leur fait du bien. Les nuits fraîches de septembre amorcent leur floraison en décembre. Lorsque la plante est en fleurs, éloignez-la du soleil direct et des sources de chaleur, cela pourrait faire tomber les fleurs. Conservez-les plutôt à la fraîche.

Arrosage et fertilisation - Tant qu'il n'y a pas de boutons floraux, laissez sécher le sol entre les arrosages. Mais aussitôt que les boutons floraux apparaissent, faire une application d'engrais soluble du type 15-30-15 ou 20-20-20 à faible dose (dilué 4 fois) à toutes les semaines. Il ne faut pas laisser la terre se dessécher, cela ferait avorter les boutons floraux.

Joyeuses Fêtes et revenez-nous en janvier!



Anniversaire des membres pour décembre 2004

Bonne fête à tous (tes)

Lucile D. Leduc & Lise Montreuil

Le 3 décembre: Denise Simard - le 7: Thérèse Duval, Thérèse D'Anjou - le 8: Marcelle Larivière, Robert Michaud - le 9: Yvette Lamana - le 10: André Brazeau - le 13: Jean-Claude Lessard - le 15: Jeanne-Mance Clavel - le 18: Elsas Johnston - le 20: Fleurette Wilscan - le 22: Noëlla Peltier - le 23: Léo Monette, Dianne Major, Simonne Beauvais - le 25: Noëlla Desbiens, Jacques Lepage - le 26:

Jeannine Therrien - le 28: Dianne Hallé - le 29: Noëlla Fillion, Noëlla Piché, Solange Dagenais - le 30: Gyslaine Bouchard-Lévesque - le 31: Francis Cooper, Simon Monette et Lise Piché.

Gagnante du gâteau d'anniversaire: Mme Dianne Hallé (28 décembre), Félicitations!

Le gâteau d'anniversaire est une gracieuseté de M. Dominic Piché, propriétaire de l'épicerie AXEP, à Prévost. Merci.

À compter de janvier, afin de respecter la date limite d'édition de ce journal, le gâteau d'anniversaire sera présenté et le/la gagnant(e) photographié(e) vers le 12 de chaque mois au Marche AXEP. La photo de la gagnante de décembre paraîtra dans le journal en janvier avec le/la gagnant(e) de ce mois. À tous les membres du Club de l'Âge d'Or, **Joyeux Noël et Meilleurs Souhaits pour la saison des Fêtes.**

Sur la route

de la publicité

FERNANDE GAUTHIER



Tél.: 450-224-1651 Cell.: 450-530-0812
Courriel: fernandegauthier@videotron.ca

Joyeuses Fêtes et meilleurs vœux!

À toute la clientèle de Prévost, Sainte-Anne des Lacs et de Piedmont.

Que cette année nouvelle vous apporte amour et bonheur.



Mon coup de cœur ♥ ce mois-ci va à un «Heureux Anniversaire de Mariage» le 19 décembre pour un couple bien connu des Prévostois, Roseline Barbe et François Hurteau. Félicitations à vous deux!

Bonnes Vacances et bon retour à M. **Serge Savaria de J.K.V. Construction.**

Suggestions cadeaux

Pourquoi magasiner ailleurs, on a de tout pour les gens d'ici, me soulignait Madame **Sylvie Bélanger** gérante de la **Pharmacie Pierre St-Onge**, qui vous offre gratuitement l'emballage de vos achats cadeaux et l'occasion de profiter de ses spéciaux.

Pensez-y! Achetez pour vos bas de Noël, des **certificats cadeaux** de chez **Vidéozone**

On vous offre encore cette année la chance de gagner des certificats cadeaux de **250\$ et plus** au



Marché aux Puces Lesage de Prévost. À des prix plus qu'abordables, vous pouvez trouver des cadeaux pour tous les goûts ET DE BON GOÛT.

De nouveau cette année, **AXEP Marché Dominic** vous offre le soin de préparer vos buffets en réservant à l'avance pour vos réceptions des Fêtes. Un marchand qui se soucie des besoins de sa clientèle.

Avec toutes ces festivités, vous aurez besoin sûrement de **Belle & Mince** pour bien maigrir en santé. Une invitation de dégustation gratuite pour l'ouverture le **13 janvier** vous est offerte au Centre Culturel rue Maple à Prévost. Rencontrez **Guyline Desharnais**, vous aurez toutes à y gagner mais pas un surplus de poids. Informez-vous...

PUBLICITÉ. - Budgetez votre année publicitaire 2005 vous pourrez ainsi profiter de rabais de 15% à 20%. N'hésitez pas à me contacter de 9h à 21h du lundi au vendredi 224-1651. Une annonce çà rapporte!

Pourquoi annoncer dans le Journal de Prévost?

Une annonce dans le Journal de Prévost rejoint tous les citoyens de Prévost, de Piedmont et de Sainte-Anne-des-Lacs
Pensez-y! 8000 copies = 16000 lecteurs